

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 11/07/2023  
DECISION N° 20230711\_B\_067

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à  
Claude VIAL

Était excusée : Martine GINET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :**  
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la**  
**CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires à destination de la crèche**  
**Croq'Malice de Saint Ferréol d'Auroure**

N° 20230711\_B\_067

**Le Bureau,**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à  
la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de  
780,00 € auprès de la CAF de la Haute-Loire dans le cadre du Fonds Publics  
et Territoires pour la crèche Croq'Malice de Saint Ferréol d'Auroure,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 11 juillet 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

